|  |
| --- |
| **Projet scientifique 2020-25****Voir plus loin : anticiper le monde de demain** |

L’Institut d’Etudes Politiques (IEP) de Rennes est un établissement public administratif créé en 1991. Il assure depuis une mission de service public d’enseignement supérieur et de recherche. En 2021, Sciences Po Rennes célèbrera ses 30 ans. Le chemin parcouru est remarquable avec un développement régulier de ses effectifs, la création du campus de Caen, des coopérations renforcées avec les universités et les grandes écoles rennaises (INSA, EHESP, ENS) et une recherche dynamique reconnue à l’échelle régionale, nationale et internationale grâce au soutien à l’UMR Arènes (UMR 6051) et la création de plusieurs chaires de recherche et de formation innovantes dont la Chaire « Territoires et mutations de l’action publique » (TMAP) qui a permis le développement de nombreux partenariats avec les collectivités territoriales.

Cependant, le monde de l’enseignement supérieur et de la recherche évolue rapidement. A l’échelle métropolitaine, Sciences Po Rennes est engagé avec les universités et grandes écoles rennaises dans le projet UNiR qui a pour objectif central de rendre le site universitaire breton plus attractif. L’internationalisation croissante des parcours étudiants, des programmes de recherche et de formation (Erasmus +) est une autre donnée incontournable de l’enseignement supérieur contemporain. La recherche elle-même évolue avec une diversification des dispositifs de financements aussi bien publics et privés, et une demande croissante de décloisonnement de la recherche fondamentale au regard des questions et enjeux nouveaux qui traversent de la société.

C’est pourquoi Sciences Po Rennes a décidé, pour la première fois depuis 1991, de se doter d’un projet scientifique quinquennal, qui lui permette de préciser tout à la fois les objectifs, les outils, les thématiques de recherche sur lesquelles l’établissement estime nécessaire de conduire des recherches de longue durée afin de mieux décrypter les transformations de nos sociétés. Notre établissement a en effet vocation à être un lieu où la recherche constitue un axe de développement à part entière. Outre nos missions de formation, l’une des missions historiques des IEP est également de participer aux débats publics qui concernent l’avenir de notre société. Pour cela, nous avons besoin de développer une proposition d ‘expertise reposant sur une véritable exigence scientifique.

Ce projet scientifique s’inscrit bien entendu en totale articulation avec une offre de formations, elle-même en mutation, le couple formation/recherche étant indissociable d’un parcours Sciences Po, en particulier au niveau master. Cette feuille de route scientifique doit donc permettre à l’établissement de clarifier la gouvernance de sa recherche, de se positionner plus aisément dans ces choix stratégiques de structuration de la recherche mais aussi de préciser les grandes thématiques de recherche qu’elle entend particulièrement soutenir institutionnellement et financièrement ces prochaines années.

1. **L’impératif d’une recherche d’excellence**

La recherche fondamentale en SHS est au cœur de notre projet d’établissement. Celle-ci doit plus que jamais irriguer nos parcours de formation actuels et futurs et contribuer à faire de Sciences Po Rennes un lieu de débats et d’échanges sur le monde en train de se faire.

Notre établissement a en effet pour caractéristique de proposer aux étudiants de tous horizons (sociaux, profils, nationalités) des formations pluridisciplinaires, initiales ou continues, innovantes et d’excellence dans les domaines des SHS **leur permettant de développer des capacités d’adaptation, de décloisonnement et d’action face aux futurs possibles et/ou inattendus**. Ces capacités d’adaptation, de décloisonnement et d’innovation sont des compétences que l’on peut justement acquérir par une initiation précoce aux méthodologies des sciences sociales.

D’où la nécessité pour Sciences Po Rennes de contribuer avec force à la recherche fondamentale en SHS en relation avec les autres établissements d’enseignement supérieur, notamment du site rennais et du réseau des Sciences Po, et en collaboration avec le CNRS, **afin de mieux appréhender et décoder la très grande complexité du réel.** Cette collaboration devra dépasser le champ des SHS en s’ouvrant aussi aux champs des sciences de l’ingénieur, de l’IA, des sciences de la nature, de l’épidémiologie….

Le grand nombre de formations à vocation professionnelle proposées à l’IEP (masters en alternance, formations continues) ainsi qu’un parcours de master spécialisé sur la recherche en SHS permettent d’établir des ponts entre une démarche de recherche fondamentale, de recherche-action et des projets pédagogiques innovants (ateliers, *hackathons*), en lien direct avec les écosystèmes d’acteurs locaux bretons et normands.

Institution d’excellence, pluridisciplinaire, notre établissement se doit d’être un lieu d’expertises, d’échanges et de débats de haut niveau. Cela suppose tout à la fois de **se penser acteur et fenêtre de son territoire avec une recherche dans et hors les murs de l’institution.**

C’est à ce prix qu’une recherche d’excellence en SHS renouvelée pourra tout à la fois contribuer à penser les enjeux contemporains sur un territoire chargé d’histoire, en interaction forte avec les acteurs locaux (associations, collectivités territoriales, ONG) tout en s’ouvrant sur le monde, dans un souci d’un **développement partagé et collaboratif**.

1. **Faire rayonner la recherche autour de thématiques fortes**

Sciences Po Rennes est confronté à un double défi en matière de recherche. Etablissement de taille modeste, il doit tout à la fois favoriser **le caractère interdisciplinaire des recherches** conduites et en même temps chercher à construire une expertise forte **sur des thématiques visibles à l’échelle nationale, européenne et internationale.** Etablissement pluridisciplinaire d’excellence en SHS, Sciences Po Rennes entend donc encourager ses enseignants-chercheurs et chercheurs à analyser les grandes mutations historiques, économiques, sociales et politiques qui traversent la gouvernance mondiale. Trois grands champs thématiques nous paraissent particulièrement cruciaux : **l’étude des transitions, des inégalités et des territoires.**

Ces orientations scientifiques répondent aux objectifs de l’établissement : une **interdisciplinarité ouverte et pluraliste**, une volonté **d’internationalisation permanente** et enfin des thématiques de recherche **articulées à la dynamique du site rennais**, en particulier sur l’analyse des transitions écologique, territoriale ou économique où notre réseau de professionnels qui interviennent dans nos différentes formations permettent aussi de développer un large panel de recherches appliquées.

**Transitions et changement social**

Le changement climatique est une question environnementale récurrente. L’évolution (le dérèglement) rapide du climat depuis la seconde moitié du siècle dernier et son origine humaine font maintenant consensus au sein de la communauté scientifique. Les SHS sont donc conduites à étudier les processus de transition au pluriel : transition écologique, énergétique, alimentaire, sanitaire. L’ensemble des référentiels de l’action publique sont affectés tout comme les mécanismes de régulation collective les plus éprouvés. Du local au global, nos cadres cognitifs et stratégiques évoluent avec l’émergence de nouvelles aspirations citoyennes (enjeux de concertation), de nouveaux mouvements sociaux, de la notion de « raison d’être » des entreprises et des tensions fortes sur les usages et la gestion des ressources naturelles.

**Inégalités et démocratie**

L’explosion des inégalités constitue, avec le réchauffement climatique, l’un des enjeux majeurs de ce début de XXIe siècle. Depuis les années 1980, les écarts ne cessent de se creuser. La globalisation multidimensionnelle (économique, financière, technologique, culturelle) a entraîné et continue de produire une vaste redistribution des cartes, avec ses gagnants et ses perdants. La croissance des inégalités s’est amplifiée à des rythmes différents selon les pays et à l’intérieur même des pays. Certaines politiques publiques ont pu ralentir le phénomène quand d’autres l’ont accéléré. Depuis une trentaine d’années, les conséquences politiques et sociales sont multiples : abstentionnisme, montée en puissance des populismes en particulier chez les classes moyennes socle social de nos sociétés démocratiques. La défiance politique gagne nos concitoyens qui, par ailleurs, font preuve d’engagement militants pour de nouvelles causes. La construction sociale de ces inégalités, les politiques publiques de lutte pour les endiguer, l’interrogation du concept de solidarité, les conséquences sociales et politiques méritent des recherches de longue durée.

**Territoires et gouvernance**

Face aux nouvelles fractures territoriales qui sont apparues un peu partout en Europe et dans le monde et, donc la réactivation du clivage centre/périphérie, il faut enfin s’intéresser à la territorialisation des systèmes d’acteurs face à ces changements globaux et nouveaux espaces de régulation politique (territoires ruraux, métropoles, villes moyennes, régions, Etats, intégration continentale). Il s’agit de mettre l’accent sur le gouvernement des espaces urbains et infra-nationaux, sur la diversification des acteurs impliqués et sur les dynamiques de gouvernance plus ou moins localisées (*multilevel governance*). Ainsi, en articulant analyse des politiques publiques et sociologie des acteurs, les recherches participeront à repérer et à analyser le sens sur le temps long la portée des inflexions internationales et européennes (resserrement des budgets publics, diffusion des principes de décentralisation, de contractualisation), des recompositions étatiques (rôle des modèles étatiques, processus d’agencification, réformes territoriale) et du pilotage par les instruments (« performance publique, évaluations et benchmark territorialisés, rôle de la participation citoyenne et associative, algorithmes, design et politiques publiques).

Les thématiques de recherche privilégiées par l’établissement portent ainsi clairement sur l’analyse des transitions environnementales et territoriales ainsi que leurs conséquences économiques et sociales toujours dans une approche comparée. Ces thématiques de recherche sont très présentes dans le cadre du projet de l’université de Rennes (projet UNiR).

1. **Une recherche ouverte sur l’Europe et l’international**

Des projets de recherche pourront se poursuivre en lien avec nos partenaires européens (Charte Erasmus + 2021-2027) et internationaux (Afrique et Moyen-Orient, Asie). Le Campus de Caen a notamment inauguré en septembre 2017 un pôle Europe du Nord (pays nordiques, baltiques et arctiques) qui a permis d’établir un réseau de coopération associant des établissements norvégiens (notamment l'université norvégienne pour les sciences de la vie), danois et baltes et qui a vocation à s’élargir. Un premier axe sur l’innovation territoriale a rassemblé des chercheurs internationaux en avril 2019 à Caen et donnera lieu à de futures rencontres et publications. Un second axe impliquant des collègues nordiques et asiatiques s’est ouvert en 2020 autour de la prospective territoriale.

Sciences Po Rennes s’inscrit également dans les grands réseaux nationaux et internationaux de la recherche en SHS avec en particulier une participation active aux activités de l’association française de science politique (AFSP), du European consortium for political science (ECPR), de l’association internationale de science politique (AISP/IPSA) ou plus récemment de l’international public policy association (IAPP).

1. **Gouvernance de la recherche**

Sur le plan opérationnel, la politique de la recherche repose sur deux outils principaux : le soutien à des équipes de recherche (UMR et chaires) et un rôle croissant des instances de pilotage propres à l’établissement (direction de la recherche et commission scientifique) qui agissent en appui. L’établissement doit anticiper la gouvernance des interactions avec les instances scientifiques du futur établissement universitaire métropolitain.

**Soutien à une UMR et développement des chaires**

Le choix de l’établissement est de privilégier le soutien à une UMR dont les recherches doivent **croiser les orientations scientifiques de l’établissement définies plus haut**, mais aussi les choix stratégiques des établissements partenaires comme l’EHESP et le CNRS.

L’établissement privilégiera aussi des chaires thématiques comme l’illustrent les exemples de la chaire « Territoires et mutations de l’action publique (Chaire TMAP), de la chaire Jean Monnet, ou celle, localisée à Caen, sur le droit des générations futures en partenariat avec le CNRS, la Région Normandie et l’université de Caen. Elles soulignent tout à la fois le **caractère éminemment interdisciplinaire de la politique de recherche** conduite et son ancrage dans le réel et dans une logique partenariale. Le projet d’une Chaire médias et Intelligence artificielle (IA) s’inscrit dans cette logique.

La politique scientifique de Sciences Po Rennes visera aussi à contribuer à l’émergence de thématiques scientifiques fondamentales et innovantes en étroite collaboration avec les EUR (Intelligence environnementale et Cyberschool) et les orientations de recherche des organismes nationaux de recherche (CNRS, notamment).

**Instances de pilotage**

Les instances de pilotage de la recherche se sont largement structurées ces dernières années. La direction de la recherche, créée en 2015 fait partie intégrante du CODIR et donne son avis sur les dossiers cruciaux de recrutement, d’internationalisation et de projets de développement.

La Commission scientifique composée d’enseignants chercheurs, chercheurs et doctorants élus, de membres de droit (directeur de l’établissement et le directeur de l’UMR dont Sciences Po est tutelle) est quant à elle systématiquement consultée sur la politique de recrutements (Fiches de postes, comité de sélection, ATER) et les professeurs invités. Elle dispose également d’un dispositif d’aide financière aux colloques lorsqu’ils sont organisés dans les murs de l’établissement et qu’au moins deux de ses enseignants chercheurs ou chercheurs y participent.

Le directeur de la recherche est pleinement impliqué dans le comité de direction de l’établissement. Il est aussi membre du conseil d’administration et président le conseil d’administration restreint. Il participe en lien avec le directeur de l’établissement, les directeurs des études et le directeur du laboratoire dont l’IEP est tutelle au profilage des recrutements des enseignants-chercheurs et à la définition de la nouvelle offre de formation

La commission scientifique donne son avis sur tous les profils de recrutements (ATER, MCF, PR, professeurs invités) ainsi que l’aide financière accordée par l’établissement pour la tenue de manifestations scientifiques. Elle donne aussi son avis sur le projet scientifique de l’établissement.

La direction de la recherche et la direction du laboratoire travaillent en coordination pour assurer une mutualisation efficiente d’un certain nombre de fonctions supports essentielles pour la recherche contemporaine: communication, logistique, ressources humaines.

La concrétisation du projet UNiR se traduira par la création de nouvelles instances scientifiques auxquelles Sciences Po Rennes devra participer. Cette coopération scientifique indispensable devra s’envisager que dans le **respect du maintien de la personnalité morale et juridique de Sciences Po Rennes**.

Le comité de Direction de Sciences Po Rennes

Le Président de la commission scientifique